



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 63

Responsable publication : M. CHEVALIER

☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.

E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>

Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 18 Septembre 2014

EDITO :

Cet été aura été pour notre commune, à la fois calme et mouvementé. Calme parce que les nuisances des soirs d'été, et notamment dans les lotissements, ont été inexistantes comparé à l'an passé : un plaisir pour tous ! Mouvementé parce que les animations de l'été ont été réussies : des Estivales organisées par les commerçants à la Fête des Battages de Familles Rurales en passant par le couscous de la FNACA et de la Flèche, la fréquentation a été bonne, voir très bonne.

Cette rentrée voit l'ancrage de deux nouvelles activités (carrosserie et vente de bois) ; d'autres projets devraient se concrétiser d'ici la fin de l'année. Notre commune ne se meurt pas !!

Après l'épisode de fouilles archéologique, le projet de lotissement se matérialisera à l'automne. Nous verrons, si les travaux s'exécutent sans encombre, les premières constructions à la fin du printemps 2015. L'objectif est de contribuer ainsi à maintenir notre population, mais surtout les effectifs de l'école, l'activité des commerces, bref la vie dans notre cité.

Mickaël CHEVALIER

RESUME CONSEIL DU 9 SEPTEMBRE :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Fin subventions 2014 : Le CM décide comme les années passées d'octroyer des subventions à différents organismes, associations et collèges (la liste consultable en mairie).

Tarifs Salle des fêtes 2015 : Le CM décide de maintenir les tarifs pour les réunions du Club du Bon Accueil, de l'EPMM et de la Nicolail'. Les tarifs pour les particuliers et les manifestations des associations augmenteront d'environ 1,5 % le 1^{er} Janvier 2015 (tarifs consultables en mairie).

Acquisition de plein droit d'un bien sans maitre – H n° 604 et 605 : M. le Maire fait part au CM des démarches entreprises pour retrouver le propriétaire des parcelles H n° 604 et 605 (1524 m²) situées à Launay Blouet. Le dernier propriétaire connu est M. BELPOIS (décédé en 1954). Etant donné que le propriétaire est décédé depuis plus de 30 ans et qu'aucun héritier n'est connu, M. le Maire propose à l'assemblée de se prononcer sur l'acquisition de ce bien sans maitre par la commune pour ensuite le rétrocéder à Mme LEMOINE, intéressée par cette parcelle contigüe à sa propriété et qui l'entretient depuis plus de trente ans. Après délibération, le CM décide d'acquérir ce bien sans maitre et

de le rétrocéder à Mme LEMOINE au prix de 0,20€ le m² + les frais d'acte.

Futur lotissement : Tranche 1 devis Syndicat Départemental d'Electricité : M. le Maire présente au CM la nouvelle étude du SDE relative à la desserte en électricité de la 1^{ère} tranche du nouveau lotissement (18 lots au lieu de 12 lots) ainsi que l'éclairage.

Après délibération, le CM approuve le projet proposé et valide les modalités de financement.

Budget communal : décision modificative : M. le maire fait part au CM des dépenses et recettes engagées au niveau des fouilles et qu'elles n'avaient pas été inscrites jusqu'à lors au budget. Le CM décide d'inscrire les dépenses et les recettes selon les modalités proposées. Dépenses C231 : + 260000 € et recettes C1641 : + 152037 € et C1321 : + 108563 €

Lotissement du Domaine de l'Etang : implantation et bornage des lots : M. le Maire expose au CM qu'il y aura lieu, lorsque les travaux de lotir seront réalisés, de borner les terrains qui seront vendus. Après délibération le CM décide d'approuver la proposition de la SCP ALLAIN, géomètre expert.

Lotissement du Domaine de l'Etang : répartition des dépenses budgétaires : M. le maire expose au CM que dans le cadre des travaux réalisés pour le futur lotissement on peut différencier 3 catégories de travaux : les travaux liés au lotissement, les travaux de renforcement de réseaux (eaux et assainissement) et les travaux d'intérêt général (parkings, voirie principale, éclairage). Il propose dès lors d'imputer les dépenses en fonction de ces critères respectivement au budget lotissement qui sera élaboré, aux budgets annexes (eau et assainissement) ou au budget général. Le CM approuve cette répartition.

Lotissement du Domaine de l'Etang : Fixation des prix de vente des lots : M. le maire expose au CM les différents coûts des travaux et qu'il convient de lancer la commercialisation des 12 lots de la première tranche du lotissement. Après délibération, le CM décide de fixer le prix à 24,50 € HT / m² augmenter de la TVA en vigueur au jour de la signature de l'acte et autorise M. le maire à signer les compromis et actes authentiques correspondants et à intervenir en l'étude de M^e LEPINE, notaire à Cautnes, et tous documents se rapportant à cette affaire.

PELE – MELE :

1 – Les travaux d'épareuse sur les routes communales sont en cours, merci de bien vouloir enlever les réseaux aériens privés d'alimentation en eau ou autre matériel qui entraveraient le travail des machines.

2 – L'INSEE réalisera entre le 6 octobre 2014 et le 31 janvier 2015, une enquête sur le patrimoine des ménages. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE prendra alors contact ; il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Merci de lui réserver un bon accueil.

3 – Un forum **Bien vieillir chez soi**, habitat est organisé le 19 septembre prochain à partir de 14H00 à la salle des fêtes de CAULNES. Conférences, ateliers sur l'équilibre, l'adaptation du logement ou les économies d'énergie seront abordés pour vous apporter des réponses – entrée gratuite. Renseignements CLIC du Pays de Dinan : 02.96.85.43.63

4 – Il y a toujours des chiens et chats à divaguer de part et d'autres de notre territoire communal : merci aux propriétaires de faire le nécessaire. Si nous étions amenés à devoir capturer un animal, il serait mis en garde dans un chenil et à récupérer contre **remboursement des frais** occasionnés.

5 – « **Faut que ça bouge ! zoom sur les jeunes talents** » se déroulera du 27 septembre au 18 octobre sur le territoire du Pays de Dinan : multiples spectacles, visites, démonstrations, ... organisés par les jeunes du territoire, orchestré par la Mission Locale et le foyer des Jeunes Travailleurs de Steredenn.

A **Plumaugat** : atelier théâtre à la salle Saint Pierre le 11 octobre à partir de 10H30 ; représentation à 17H30. Renseignements : 06.32.60.59.05 ou le 02.96.85.32.67. (voir aussi notre site internet).

6 – Un logement communal est à louer (T2) (situé ancien bureau de poste rue de caulnes). Pour tous renseignements, s'adresser à la MAIRIE.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire : mardi et vendredi après-midi et le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints sur rendez vous.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

Festivités/Vie des associations : septembre et octobre

Dimanche 21 septembre : Grillades, Palets Sapeurs Pompiers

Vendredi 26 septembre : A.G Plumaugat Athlétisme

Dimanche 5 octobre : Loto Club du Bon Accueil

Dimanche 12 octobre : Banquet du CCAS

Dans Le Canton

Samedi 20 et Dimanche 21 : Journées Européennes du Patrimoine

Dimanche 21 Septembre (de 7 h 00 à 18 h 00) à Caulnes : vide greniers des amis du Marque Page (250 exposants)

Samedi 27 septembre à Caulnes : choucroute de la mer de l'association des pêcheurs

Messes :

Dimanche 21 septembre à 10H30 à PLUMAUGAT : messe des familles

Dimanche 12 octobre à 10 h 30 à Plumaugat (Banquet du CCAS)

Football :

A l'extérieur

21 septembre à 13 h 30 : Trémoré US (3)

19 octobre à 13 h 30 : Laurenan Gomené AS (2)

A domicile

5 octobre à 15 h 30 : Lanrelas CS (2)

Prochain conseil : mardi 14 octobre à 20H30